



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



Le C2D, un partenariat au service du développement

Côte d'Ivoire
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
Projets C2D Santé

Avis Général pour le Recrutement d'un(e) Spécialiste en passation de marchés pour
l'Unité de Coordination des Projets C2D Santé

I. CONTEXTE

Eligible aux financements du premier Contrat de Désondéttement et Développement (C2D) 2012-2015, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique exécute actuellement trois (3) projets distincts à savoir: Le Projet d'Intensification de la Politique de Planification Familiale (PIPPF CCI 1202 01 Y), le Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS CCI 1366 01 K) et le Programme de Préparation et de Réponse à l'épidémie au virus Ebola (PPRE CCI 1478 01 P). Dans le cadre du deuxième C2D, un nouveau projet, à l'étape de démarrage, constituera la phase II du Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSS CCI 1480 01 G). L'ensemble de ces projets seront exécutés simultanément entre 2016 et 2021.

Les Projets C2D Santé sont exécutés selon la procédure nationale n°192 révisée, adaptée au C2D. Cette dernière prévoit une unité de coordination de projet (UCP). Lors de l'instruction des Projets C2D Santé, il a été convenu que ceux-ci soient coordonnés par une même unité de coordination de projet, l'Unité de Coordination de Projet du C2D Santé (UCP C2D SANTE). Il a également été convenu pour le deuxième C2D que l'UCP C2D Santé assure simultanément la coordination de la mise en œuvre des interventions du PRSS II.

L'UCP C2D SANTE est l'instrument de mise en œuvre des Projets C2D Santé du premier et du deuxième C2D en liaison avec les services concernés du MSHP, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Secrétariat Technique C2D (ST C2D).

Elle a pour mission de :

- coordonner l'exécution des Projets C2D Santé ;
- organiser et de gérer les activités opérationnelles des Projets C2D Santé en liaison avec les entités bénéficiaires des projets ;
- tenir et de présenter les comptes et les rapports financiers des Projets C2D Santé ;
- assurer le suivi et l'évaluation des Projets C2D Santé en liaison avec les entités bénéficiaires des projets ;
- préparer les rapports sur l'exécution des Projets C2D Santé en liaison avec les entités bénéficiaires des projets ;

Plus spécifiquement, l'UCP C2D SANTE déjà opérationnelle assure :

- la consolidation des plans d'activités et des plans de passation de marchés ;
- la passation des marchés et la signature des contrats ;
- le suivi des opérations (opérationnel, budgétaire et financier) et la rédaction des rapports d'exécution.

Elle appuie les directions techniques du MSHP en charge des composantes respectives dans la programmation et la mise en œuvre des activités.

Elle est placée sous la direction d'un Coordonnateur et est composée de personnels techniques de personnels d'appui dont trois (03) Spécialistes en passation des marchés (deux sont déjà en fonction).

**2. TACHES ET RESPONSABILITES DU (DE LA)
SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES DE L'UCP
C2D SANTE**

Placé(e) sous l'autorité du coordonnateur de l'UCP C2D Santé, le (la) Spécialiste en passation de marchés est chargé(e), entre autres de :

- Préparer les plans de passation des marchés ;
- Préparer les avis à manifestation d'intérêt, les demandes de proposition, les demandes de cotation et les dossiers d'appel d'offres ;
- Participer aux opérations d'ouverture, de dépouillement et d'évaluation des offres ;
- Faire le suivi des marchés en phase d'exécution.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISSES

De niveau Baccalauréat + 4, le (la) Spécialiste en passation des marchés de l'UCP C2D Santé doit justifier d'une expérience avérée d'au moins 3 années dans un poste similaire au sein d'un cabinet, d'une entreprise, d'une administration publique ou dans le cadre de la gestion d'un projet de développement.

Il ou elle doit avoir une connaissance et une maîtrise suffisante des procédures de passation de marchés adaptées aux projets de développement (comme ceux utilisés pour les projets financés par la Banque Mondiale par exemple). De plus, il ou elle devra avoir une bonne connaissance des logiciels bureautiques (Word, Excel) et une bonne connaissance des logiciels de gestion des marchés. Une expérience dans un projet financé par l'AFD, la Banque Mondiale ou un organisme similaire constituerait également un avantage. Une bonne connaissance du logiciel Tompro constituerait un atout considérable.

N.B : (1) Les termes de référence détaillés peuvent être retirés au secrétariat de l'UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6ème étage, ou par mail à l'adresse dimariamoum@yahoo.fr ou être consultés sur les sites suivants : www.dgmarket.ci et www.sante.gouv.ci

(2) Le poste est ouvert aux indépendants et aux agents fonctionnaires de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères. Le candidat fonctionnaire recruté devra s'engager à fournir au moment du recrutement une attestation écrite du ministère chargé de l'emploi du fait qu'il bénéficie d'une disponibilité et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur.

(3) Il s'agit de postes à temps plein qui ne peuvent être cumulés avec d'autres fonctions, dans le secteur privé ou au sein de l'administration.

(4) Les candidats devront être disponibles sans délai pour leur prise de fonction.

4. DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de un (1) an renouvelable selon la durée des Projets C2D Santé.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae détaillé ;

- La photocopie des diplômes mentionnés dans le curriculum vitae (CV).

6. PROCEDURE DE RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être soumises sous pli fermé à l'adresse suivante : Coordonnateur de l'UCP C2D Santé, Abidjan Plateau, rue Thomasset, immeuble Saint Augustin, 6ème étage au plus tard le 23 novembre 2016 à 10 heures (Téléphone : 20 24 22 07 pour toute information) avec mention sur le pli : « Spécialiste en Passation de Marchés de l'UCP C2D SANTE ».